



LES SERVICES SOCLES DU SÉGUR DE LA SANTÉ - PAS À PAS

CROSSWAY 24.00.00



Sommaire

IDENTITÉ NATIONALE DE SANTÉ (INS)

PAGE 3 À 7

DOSSIER MÉDICAL PARTAGÉ (DMP)

PAGE 8 À 10

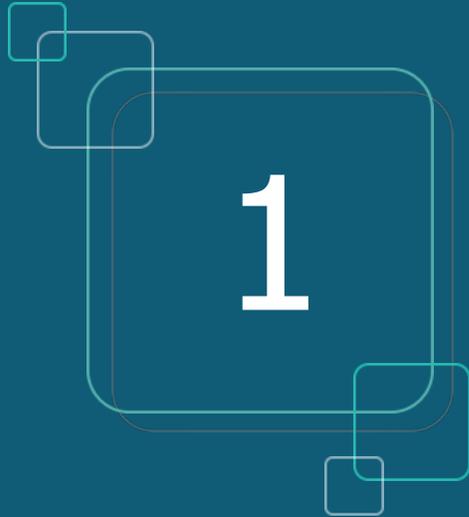
VOLET DE SYNTHÈSE MÉDICALE (VSM)

PAGE 11 À 15

MSS PRO ET CITOYENNE

PAGE 16 À 23





IDENTITÉ NATIONALE DE SANTÉ (INS)

IDENTITÉ NATIONALE DE SANTE (INS)

▪ Que signifie **INS** ?



- **Identité Nationale de Santé**
- **L'INS est le point de départ du Ségur**, car il est **indispensable pour alimenter le DMP**
- L'INS permet d'identifier formellement un patient
- L'INS du patient doit être qualifiée une seule fois par chaque professionnel de santé*



Les avantages

- Eviter les fraudes à la carte vitale et les erreurs en cas d'homonymes
- Communiquer avec un confrère via la MSS en sécurisant l'identité de mon patient
- Communiquer avec son patient via la messagerie citoyenne
- Récupérer l'INS de patients via des courriers contenant l'INS qualifiée



Le CNOM (Conseil National de l'Ordre des Médecins) a estimé qu'il n'était pas contraire à la déontologie médicale pour un médecin de demander une pièce d'identité.

* La validation de l'identité et le recours au téléservice INSi peuvent être réalisés par le secrétariat médical ou l'assistant médical, le cas échéant. Il n'est pas nécessaire de renouveler ces actions (vérification de la pièce justificative et appel au téléservice INSi) à chaque venue du patient : une seule fois suffit



INS DANS CROSSWAY

Comment savoir si l'identité de mon patient est qualifiée :

Pastille de couleur à gauche de mon patient (ou information présente dans le bandeau gris en haut du logiciel) :

- « identité provisoire » : pas d'appel au téléservice INSi, ET pas de vérification avec pièce de haute confiance,*
- « identité validée » : pas d'appel au téléservice INSi, MAIS vérification avec une pièce justificative de haute confiance,
- « identité récupérée » : appel au téléservice INSi, MAIS pas de vérification avec une pièce justificative de haute confiance,
- « identité qualifiée » : appel au téléservice INSi ET vérification avec une pièce justificative de haute confiance.

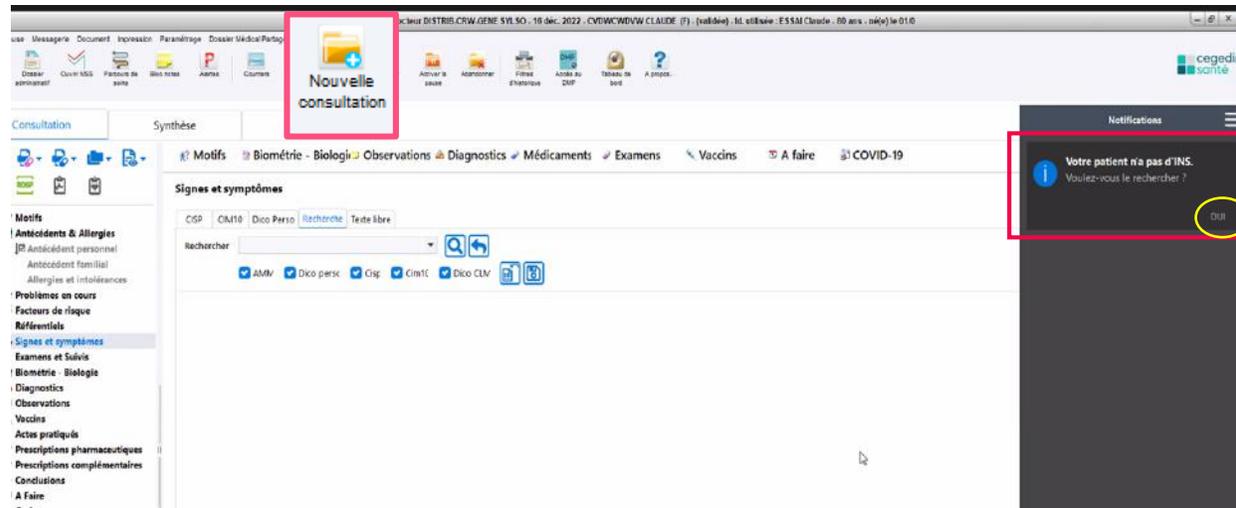
* pièce d'identité, passeport, carte de séjour, livret de famille pour l'enfant

INS DANS CROSSWAY

Comment qualifier rapidement l'INS d'un patient

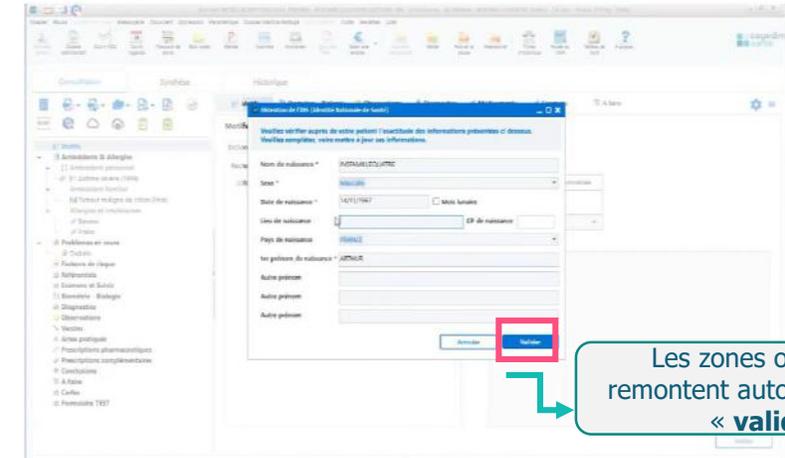


- 1. A l'entrée d'une nouvelle consultation **AVEC** ou **SANS** carte vitale

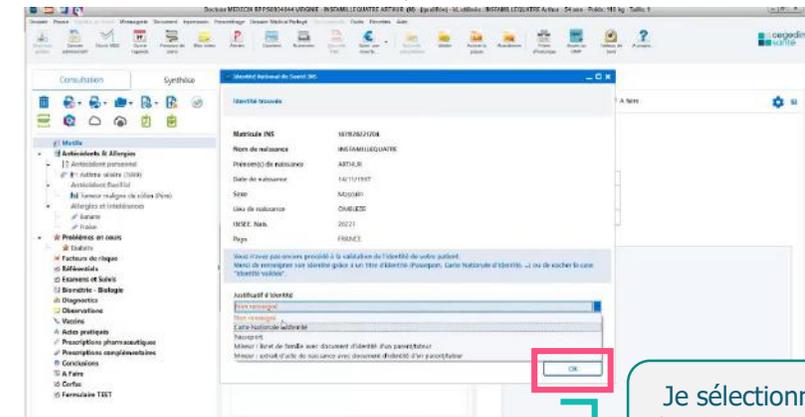


Sans carte vitale

Avec carte vitale



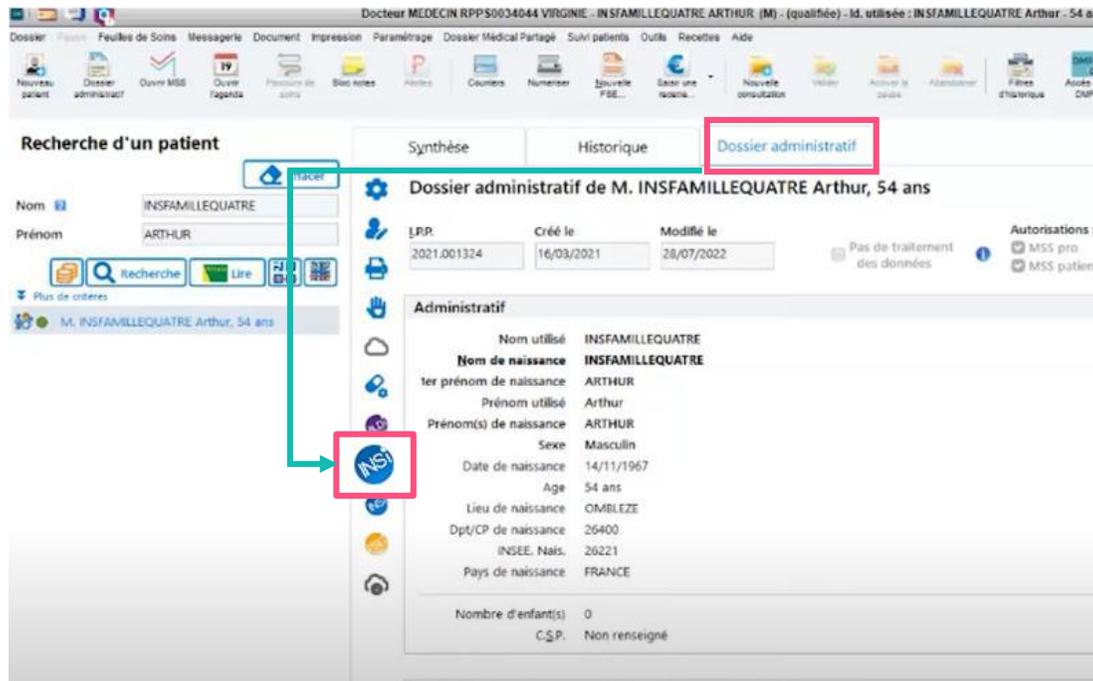
Les zones obligatoires remontent automatiquement, « valider »



Je sélectionne la pièce à haut niveau de confiance et je valide « ok »

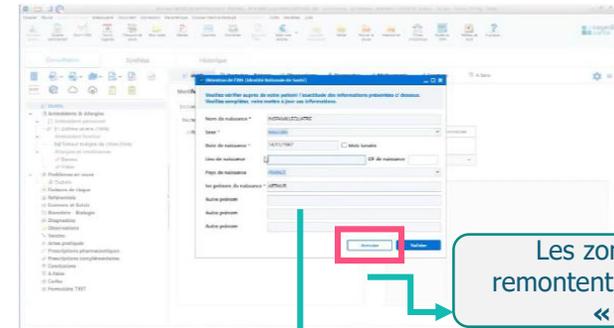
L'INS DANS CROSSWAY

2. Depuis le dossier administratif du patient AVEC ou SANS carte vitale

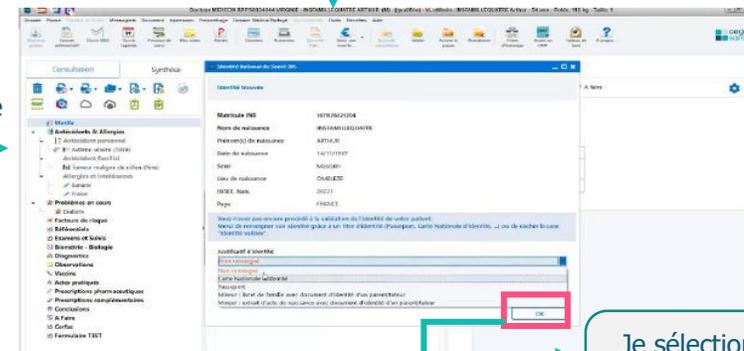


Sans carte vitale

Avec carte vitale



Les zones obligatoires remontent automatiquement, « valider »



Je sélectionne la pièce à haut niveau de confiance et je valide « ok »



DOSSIER MÉDICAL PARTAGÉ (DMP)

LE DOSSIER MÉDICAL PARTAGÉ (DMP)



- **Que signifie DMP?**
 - Dossier Médical Partagé

- A quoi cela sert ? Centraliser toutes les informations médicales pertinentes concernant ce patient (ex : VSM, compte-rendu hospitalisation, carnet de vaccination, ordonnances...)



➤ Les avantages :

- Le patient a accès à ses données de santé, depuis « Mon Espace Santé » (ex : s'il perd son ordonnance, il va sur son espace santé pour la récupérer)
- Documents accessibles par tous les professionnels de santé qui consulteront ce patient durant son parcours de soin (patient en vacances loin de chez lui, patient allant aux urgences...)
- Partage d'informations sécurisé entre professionnels de santé et patients, selon les droits définis par ces derniers
- Fiabilité de l'historique de santé du patient, qui permet une meilleure prise en charge
- A noter que tout document peut ne pas être disponible au partage pour le patient et/ou les autres Professionnels de santé qui consulteraient le DMP du patient.

FONCTIONNALITES SEGUR

AIDES A LA DIGITALISATION (Forfait structure)

	AIDES A LA DIGITALISATION (Forfait structure)			
	Indicateurs d'objectifs	Objectifs à atteindre	30/06/2023	31/12/2023
DMP : Dossier Médical Partagé	Nombre de consultations	20%		280 €

Usage DMP (Volet 2 du forfait structure) :

20 % de la totalité des consultations doivent donner lieu à l'alimentation d'un document dans le DMP

DMP DANS CROSSWAY

- Envoyer un document dans le DMP du patient, depuis l'icône « courriers »

- Consulter le DMP du patient



VOLET DE SYNTHÈSE MÉDICALE (VSM)

VOLET DE SYNTHÈSE MÉDICALE (VSM)

■ Que signifie **VSM**

□ Volet de **S**ynthèse **M**édicale

■ Véritable condensé actualisé de l'état de santé du patient rédigé par le médecin traitant, c'est un élément clé à pousser systématiquement dans le DMP.

FONCTIONNALITES SEGUR	AIDES A LA DIGITALISATION			
	Indicateurs d'objectifs	Objectifs à atteindre	30/06/2023	31/12/2023
VSM : Volet de Synthèse Médicale (envoyé au DMP)	Nombre de VSM publiés pour la patientèle en ALD	50%	1 500 €	
		90%	3 000 €	
		Données structurées	+20%	

■ Il contient **les informations médicales existantes dans le dossier du patient de Crossway** :

- les antécédents personnels et familiaux, les allergies
- les problèmes en cours
- les facteurs de risque
- les habitudes et modes de vie
- les points de vigilance
- les traitements de fond

Forfait élaboration initiale du VSM et dépôt sur le DMP des patients en ALD (médecin traitant) :

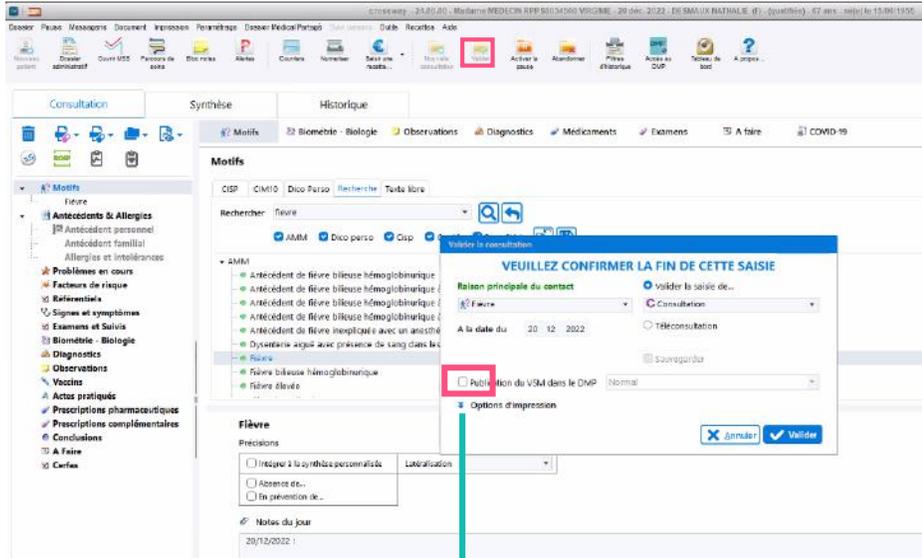
- 1 500 € si au moins 50% de la patientèle en ALD dispose d'un VSM dans son DMP
- 3 000 € si cette part atteint les 90%
- **Bonus de 20% si au moins le tiers de ces VSM sont structurés***

* Dans Crossway, les VSM sont automatiquement au format structuré

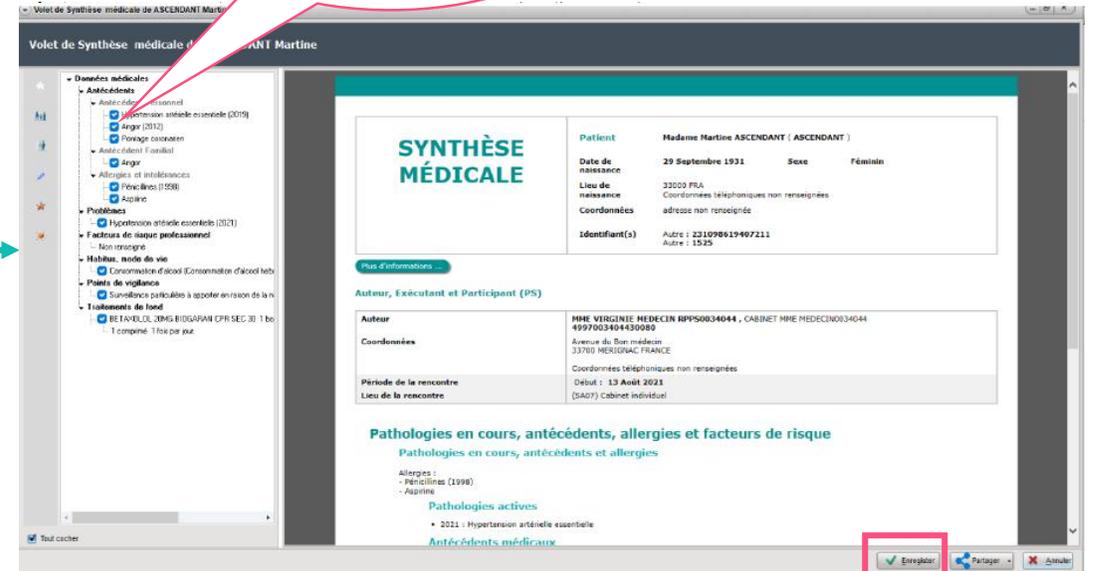
LE VSM DANS CROSSWAY

■ Comment générer rapidement un VSM ?

1. A la validation de la consultation



Cocher la case



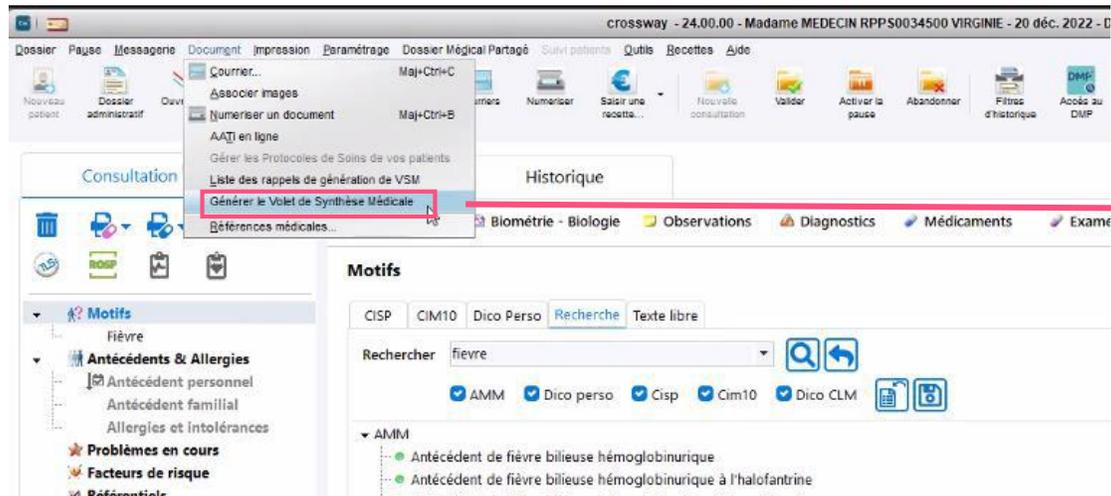
Possibilité de décocher des éléments

Cliquer sur
« enregistrer »

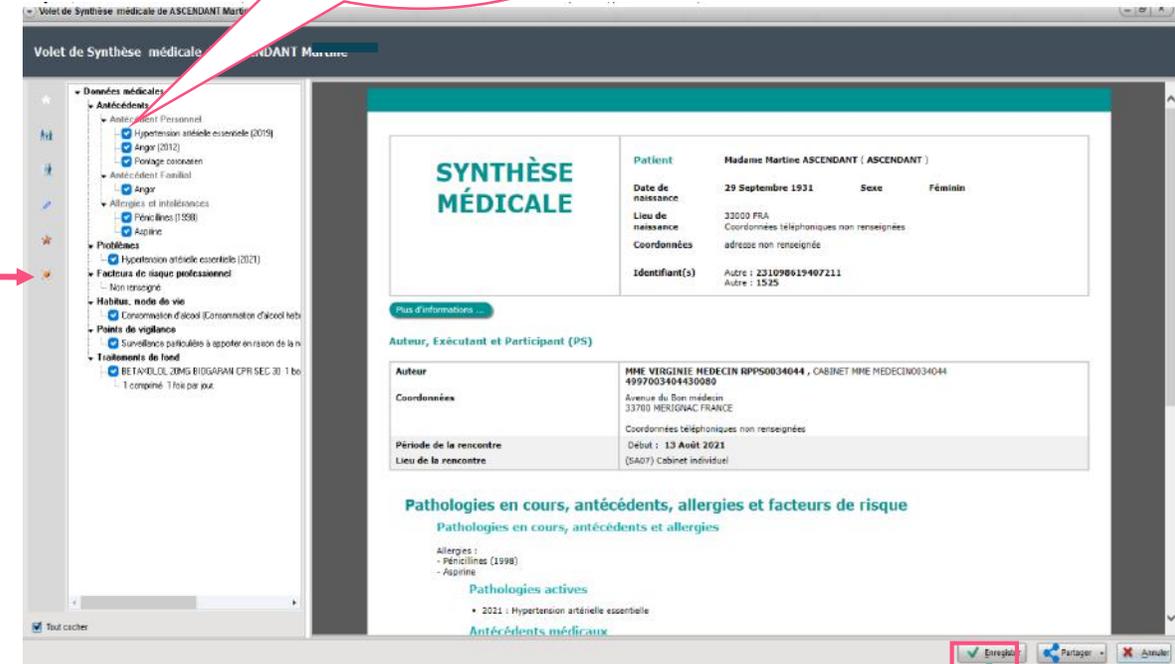
VSM DANS CROSSWAY



2. Depuis le menu « document »

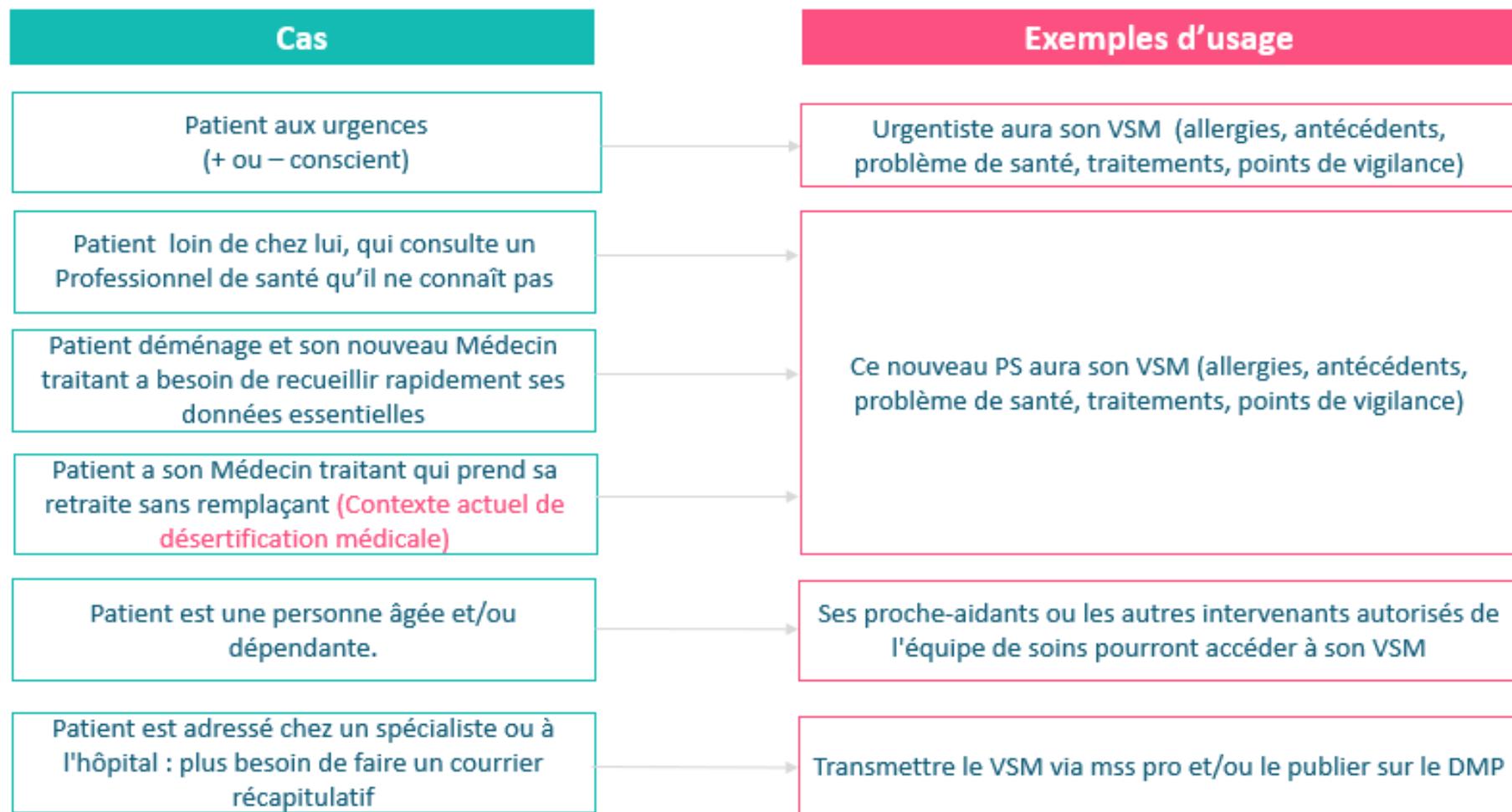


Possibilité de décocher des éléments



Cliquer sur
« enregistrer »

VSM - CAS CONCRETS





MSS PRO ET MSS CITOYENNE

MSS PRO ET MSS CITOYENNE

■ Que signifie **MSS**



□ **M**essagerie **S**écurisée de **S**anté

- **MSS Pro** : communiquer avec d'autres Professionnels de santé
- **MSS Citoyenne** : communiquer avec vos patients



➤ **Les avantages :**

- Dématérialisation des documents de santé
- Echanger des données médicales de manière totalement sécurisée
- Eviter la perte de documents par les patients ou les confrères
- Récupérer l'INS de patients via des courriers contenant l'INS qualifiée
- Enregistrer facilement le document reçu dans le bon dossier patient (si l'INS est qualifiée)
- Seul le médecin peut débiter une conversation avec son patient, et peut ensuite lui retirer la possibilité de lui envoyer des messages
- Adresse mail du patient automatiquement créée

FONCTIONNALITES SEGUR	AIDES A LA DIGITALISATION (Forfait structure)			
	Indicateurs d'objectifs	Objectifs à atteindre	30/06/2023	31/12/2023
MSS Citoyenne : Messagerie Santé Sécurisée Citoyenne	Nombre de consultations	5%		280 €

Usage MSS Citoyenne : 5% des consultations doivent donner lieu à un échange par mail avec le patient



MSS PRO

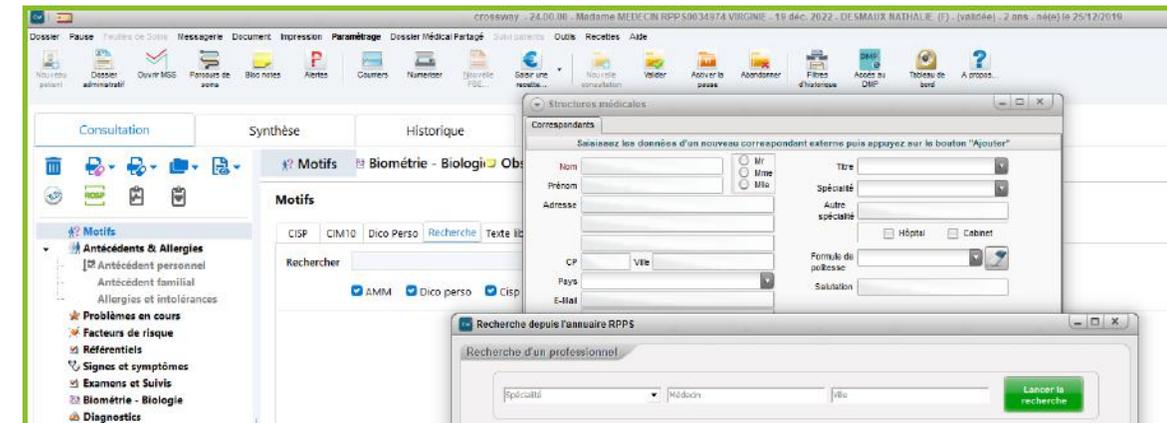
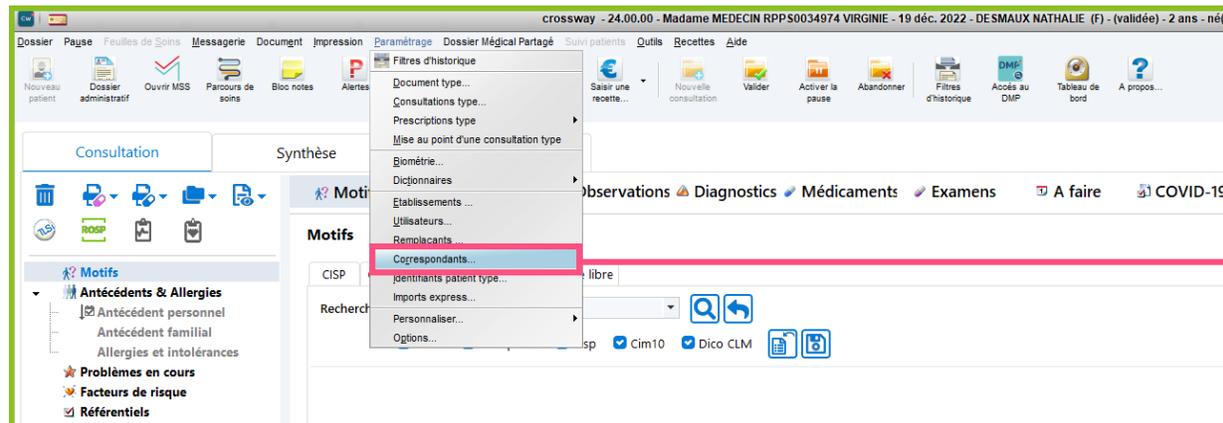


POURQUOI MAILIZ ?

- **Gratuit, messagerie sécurisée proposée par les Ordres de Santé, la seule qui répond à ce jour au cadre d'interopérabilité pour s'intégrer dans le logiciel Crossway**
- **Gain de temps** : vous pouvez intégrer rapidement des documents reçus et en émettre, **sans sortir de votre logiciel**
- **Création adresse Mailiz** : <https://mailiz.mssante.fr/> → cliquer sur « J'active mon compte » → suivre les indications
- **Paramétrer l'adresse Mailiz sur le logiciel** : "paramétrages" → "utilisateurs" → double clic nom → renseigner mail dans "renseigner email mss"

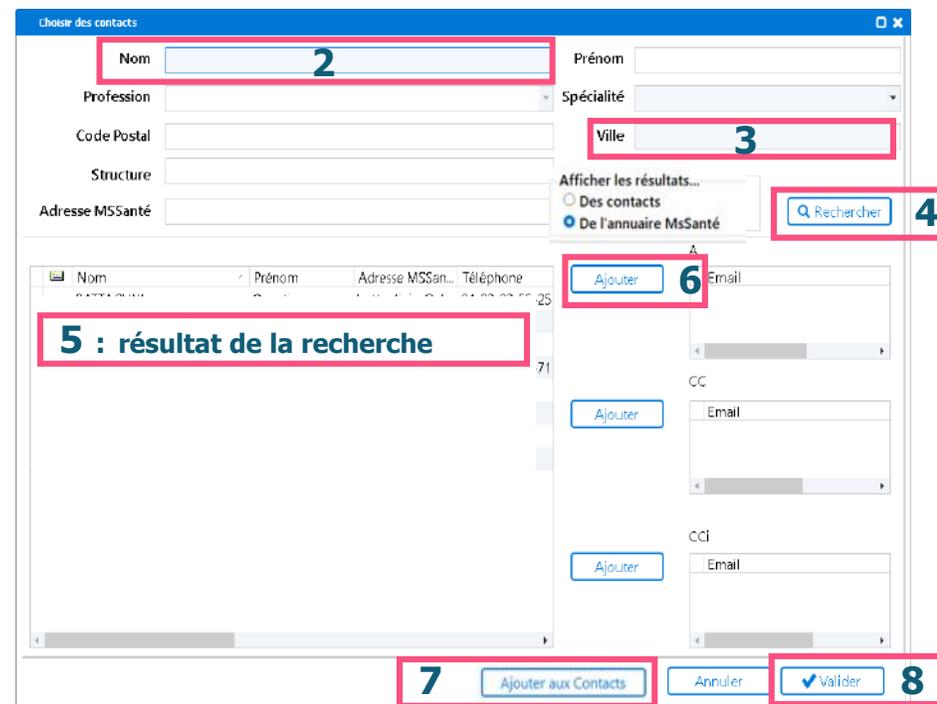
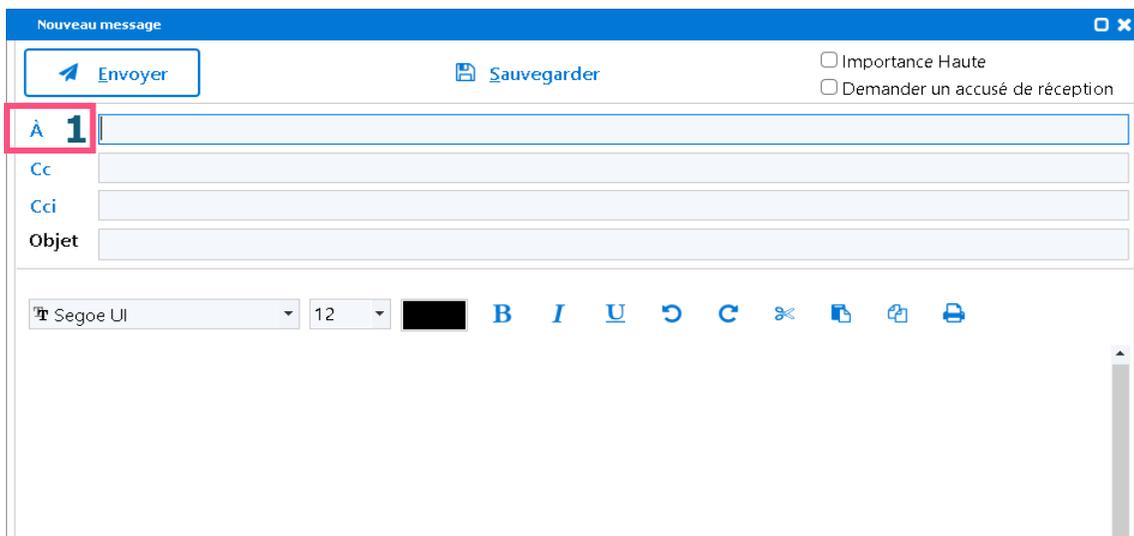
MSS PRO - CRÉER UN CARNET D'ADRESSE DANS CROSSWAY

1. Depuis le menu "paramétrages" → "correspondants" → « annuaire RPPS » → chercher par nom et/ou ville et/ou spécialité → cliquer sur le nom du médecin à rajouter → « valider » → « ajouter »



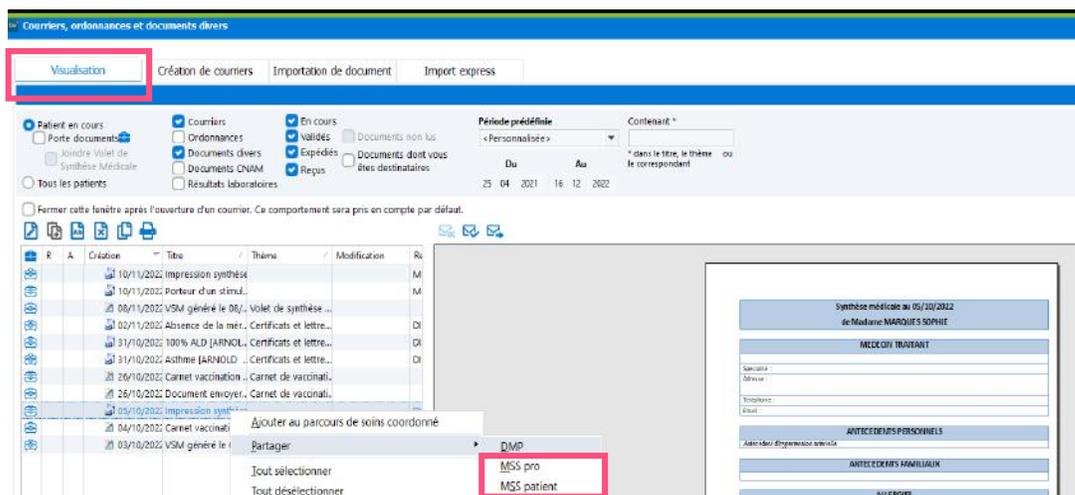
MSS PRO - CRÉER UN CARNET D'ADRESSE DANS CROSSWAY

2. Depuis le mail à envoyer au correspondant : cliquer sur « À » → saisir les 3 premières lettres du nom du destinataire et sa ville → cocher « De l'annuaire MSSanté » → « Rechercher » → cliquer sur le nom du destinataire qui s'affiche → « Ajouter » → « Ajouter aux contacts » : le destinataire fait désormais partie de votre carnet d'adresse → « Valider » : le mail du destinataire apparaît dans la boîte d'envoi



MSS PRO – ENVOI D'UN COURRIER DANS CROSSWAY

1. Envoyer un courrier déjà généré à un confrère : Onglet « courriers » du patient, sur l'onglet « Visualisation » → clic droit sur le courrier à envoyer → « partager » → « MSS Pro » → le mail à envoyer s'ouvre



Visualisation

Création de courriers Importation de document Import express

Patient en cours

Porte documents

Joindre Volet de Synthèse Médicale

Tous les patients

Courriers

Ordonnances

Documents divers

Documents CNAM

Resultats laboratoires

En cours

Validés

Expédiés

Reçus

Documents non lus

Documents doit vous être destinataires

Période prédéfinie

Contenant *

Du Au

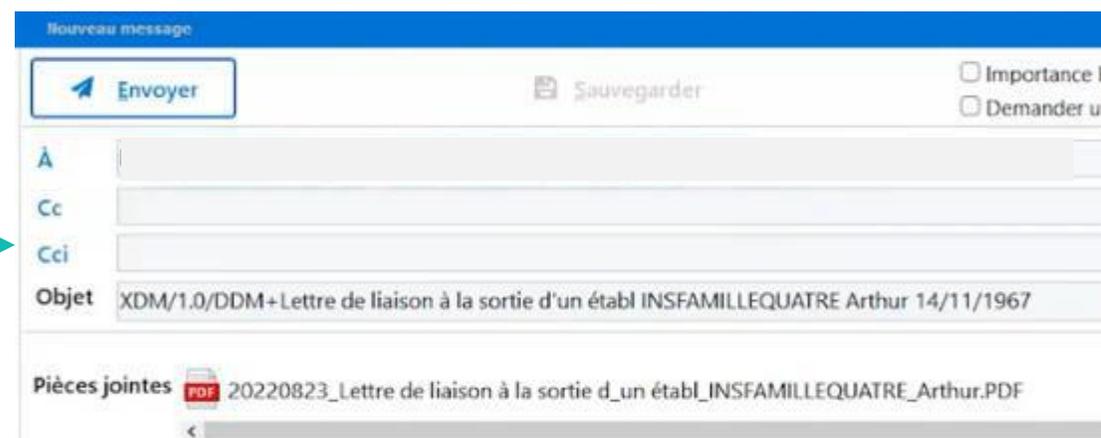
25 04 2021 16 12 2022

* dans le titre, le thème ou le correspondant

Partager

MSS pro

MSS patient



Nouveau message

Envoyer

Sauvegarder

Importance

Demander un

À

Cc

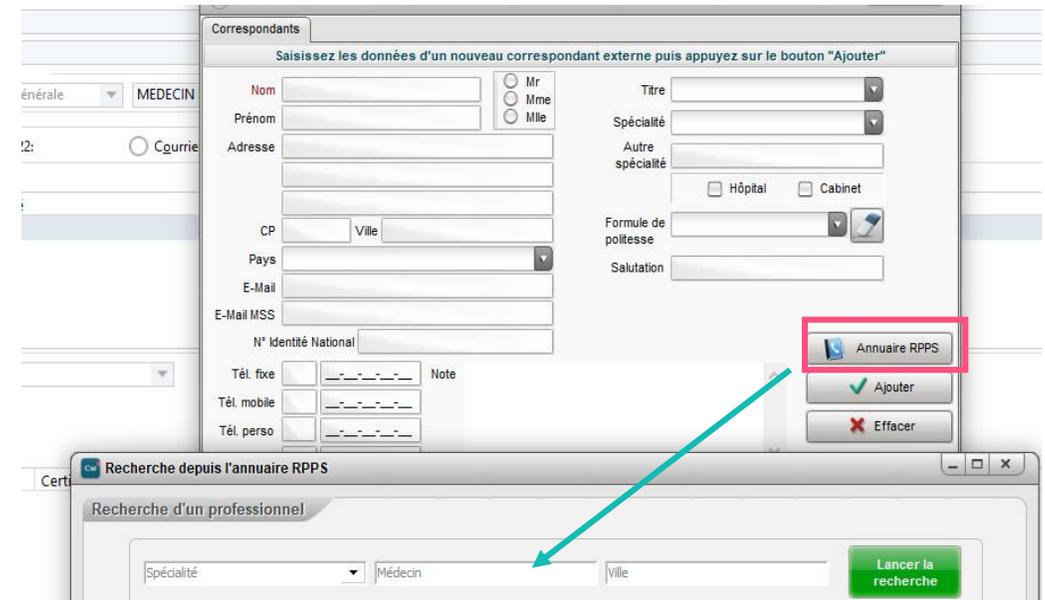
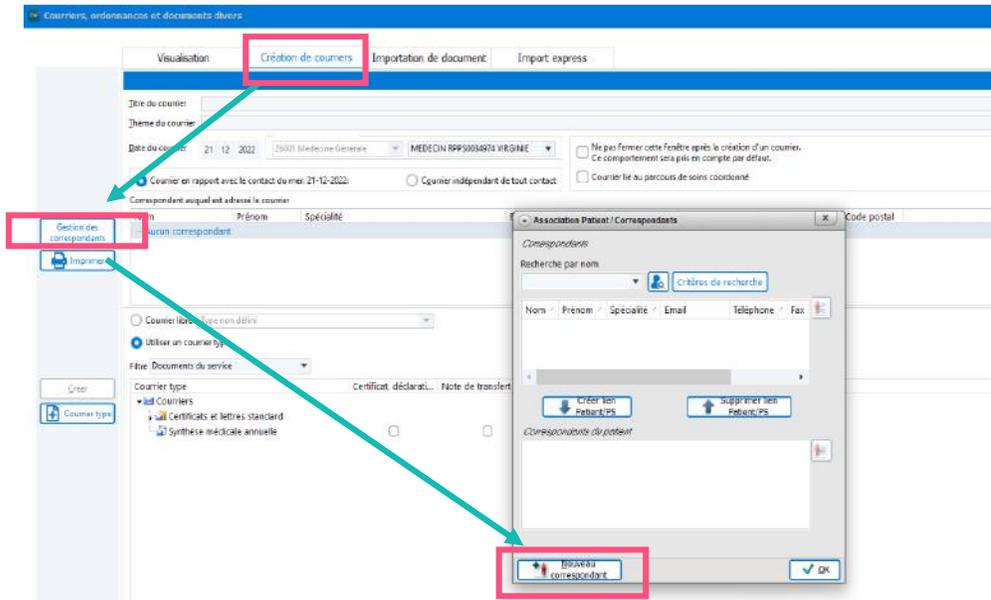
Cci

Objet XDM/1.0/DDM+Lettre de liaison à la sortie d'un établissement INFAMILLEQUATRE Arthur 14/11/1967

Pièces jointes PDF 20220823_Lettre de liaison à la sortie d'un établissement_INFAMILLEQUATRE_Arthur.PDF

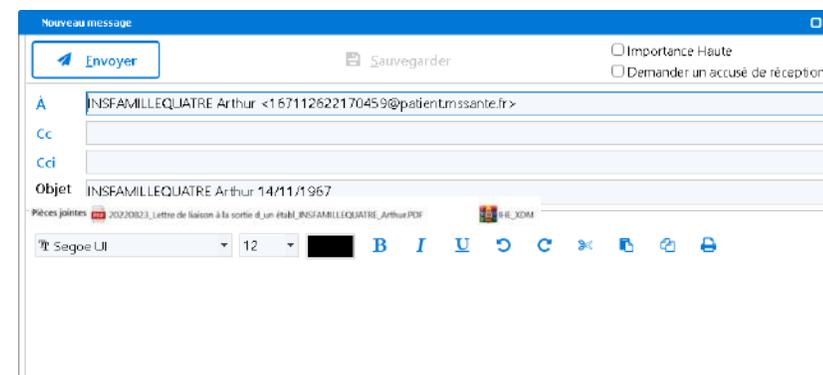
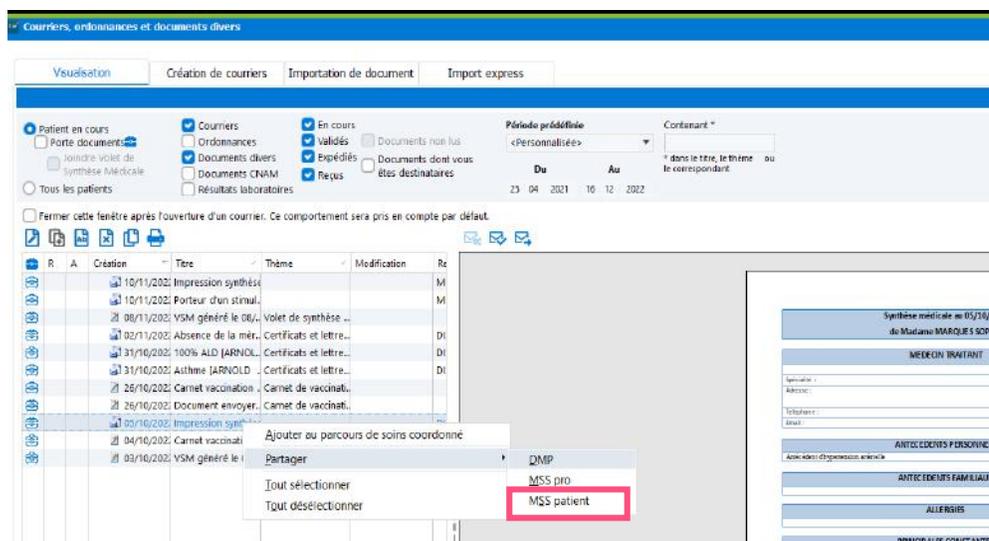
MSS PRO – ENVOI D'UN COURRIER DANS CROSSWAY

2. Ajouter un correspondant dans le dossier patient et lui envoyer un courrier : depuis l'icône « courriers » du patient → « gestion des correspondants » → « nouveau correspondant » → « annuaire RPPS » → Une fois trouvé, le sélectionner, « valider » → « ajouter » → « quitter » → « créer lien patient/correspondant » → « ok » → « sélectionner le correspondant » → « créer » (le courrier)

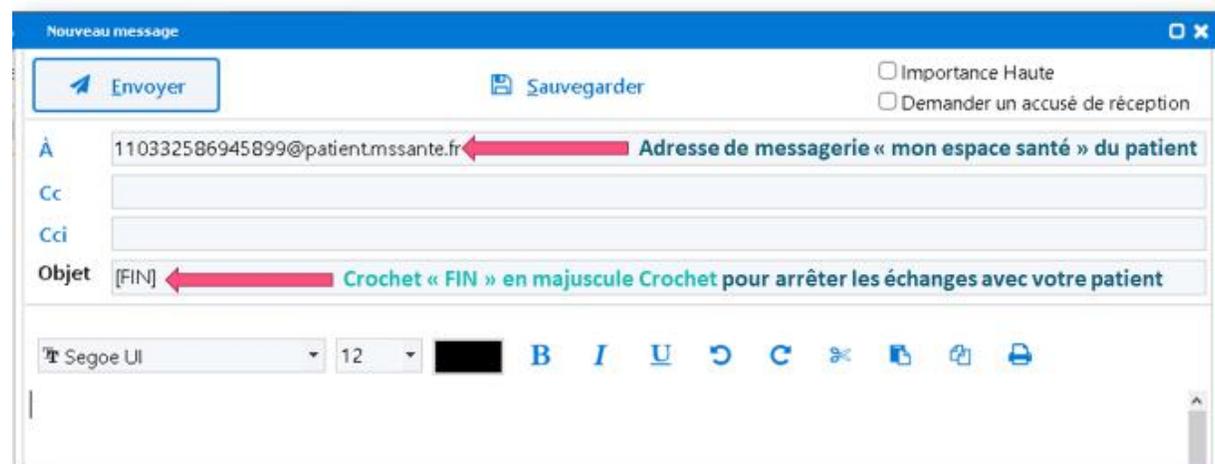


MSS CITOYENNE DANS CROSSWAY

- Envoi d'un courrier déjà généré à un patient sur sa messagerie sécurisée (accessible depuis « Mon Espace Santé », son adresse mail apparaît automatiquement)



- Procédure pour retirer au patient la possibilité de vous envoyer des messages





Pour participer à nos webinaires n'hésitez pas à vous inscrire via les liens suivants :

- L'utilisation de l'INS dans Crossway :

Tous les mardis du 03/01/2023 au 25/04/2023 de 12h30 à 13h00 : [Je m'inscris](#)

- Les services socles du Ségur et les objectifs du forfait structure 2023 :

Tous les jeudis du 05/01/2023 au 27/04/2023 de 12h30 à 13h00 : [Je m'inscris](#)

Merci pour votre attention

ÉQUIPE SÉGUR / CROSSWAY

 info-segursante@cegedim-sante.com

 09 71 16 46 99

Crossway
cegedimsanté